



Dale Village, Inc.

4901 S.W. 27th Court • Pembroke Park, Florida 33023

(954) 987-9471

e-mail : dalevillage@hotmail.com • www.dalevillage.info

L2026-27

Informations pour les locataires et résumé des règlements

Ce document doit être remis aux locataires par le propriétaire ou le représentant dûment nommé par le bureau avant de remplir le formulaire d'application des locataires.

INSCRIPTION

Tous les locataires et occupants d'une maison doivent s'inscrire au bureau, présenter le formulaire d'application dûment rempli par eux et signé par le propriétaire, fournir les pièces d'identité requises et payer les frais d'administration.

VIGNETTE

La vignette pour l'ouverture de la barrière sera placée par une personne autorisée sur le parebrise à l'intérieur de votre véhicule. Cette vignette sera désactivée au départ du locataire.

BARRIERE / VISITEURS

L'ouverture de la barrière de l'entrée se fait à l'aide du téléphone de la maison. Vous devez informer vos éventuels visiteurs du code à composer pour vous permettre de les faire entrer.

ANIMAUX

Aucun animal n'est autorisé sous peine d'expulsion.

VEHICULES

Le stationnement est interdit sur la rue en tout temps, sauf lorsque vous nettoyez l'entrée. Les voitures électriques doivent être conduites par des personnes de 18 ans et plus. La vitesse pour circuler dans les rues du parc est de 15 mph (25 km/h). Il n'est pas permis de stationner une remorque dans l'entrée ou sous l'abri d'auto. Les remorques peuvent être remisées dans le stationnement à long terme après avoir loué un emplacement au bureau administratif. Aucun véhicule sur les pelouses. **IL N'EST PAS PERMIS DE STATIONNER OU DE LAVER SON VEHICULE SUR LA RUE. LES MOTOS SONT INTERDITES.**

BUREAU ADMINISTRATIF

Situé près du centre communautaire, il est ouvert du **lundi au vendredi, de 8H30 à 14H30.**

POSTE

Les casiers postaux et la boîte aux lettres sont situés près du bureau.

COLLECTE DES ORDURES

Les mardis et vendredis. Mettre les contenants à ordures la veille **après 20H00** et les retirer immédiatement après le ramassage.

CODE VESTIMENTAIRE

Par respect et considération pour les autres, il est strictement interdit de se promener en maillot ou torse nu dans la rue et dans les parties communes autres que la piscine.

PISCINE

Les personnes utilisant la piscine doivent prendre une douche avant de se baigner. Pas de lavage de cheveux. Pas de boissons alcoolisées. Pas de contenants en verre. Les enfants de moins de 14 ans doivent être accompagnés par un adulte. **IL EST INTERDIT D'ETRE SEUL A LA PISCINE.**

ARTICLES PERSONNELS

Pas de serviettes, de tapis, etc. sur les rampes des patios.

TERRAINS DE PETANQUE ET DE SHUFFLEBOARD

Ouverts entre 8H00 et 21H00, lorsqu'il n'y a pas de tournoi.

Toute infraction aux règlements est passible d'une amende en vertu des règlements de la copropriété et de la loi de Floride (F.S. Ch. 719). Vous pouvez consulter la liste complète des règlements et articles concernant les locations sur notre site Web : www.dalevillage.info.

Initiales locataire : _____ Date : _____

BON SEJOUR PARMi NOUS !